

Vie de l'Internat Filles

L'internat des filles du Lycée

Accueille 25 filles de la 2^{nde} à la T^{ale}. Les élèves arrivent de province ou de l'étranger. Elles viennent à Stanislas pour y faire des études de qualité, vivre en groupe, en portant une attention première à l'autre, en partageant une vie de communauté. Les élèves sont désireuses d'approfondir leur foi chrétienne ou cherchent un sens profond à leur vie.

Les élèves vivent en chambres de 3 ou 4.

Les horaires de l'internat

07h00	Réveil
07h30	Petit déjeuner
07h55	Messe proposée
17h00 (mercredi 13h00)	Ouverture du foyer Nazareth - goûter
17h30 (mercredi 16h00)	Etude surveillée en salle
19h15 (mercredi 19h00)	Dîner, détente ou activités sportives
20h30–21h45	Reprise de l'étude en salle
22h00	Prière du soir
22h30	Extinction des feux
Mercredi après-midi	Pôle Ozanam, activités sportives ou artistiques ou sortie culturelle proposée par l'internat
Mercredi soir	Temps de détente et complies, puis étude

Internat du Lycée

Les services :

Le service des autres s'inscrit pleinement dans notre projet d'école catholique. Il est demandé à chacune de consacrer un peu de temps dans un service proposé par l'internat, dans le respect des impératifs scolaires et des aspirations de chacune. Le service assuré à l'internat dispense les élèves de 1^{ère} de celui de l'externat (pôle Ozanam).

La prière en communauté :

Elle rythme la vie de nombreuses internes lors des offices proposés quotidiennement (messe, prière en équipe). L'aumônier de l'internat assure non seulement son ministère en tant que prêtre mais participe en qualité d'éducateur à toute la vie de l'internat. Il est toujours disponible pour rencontrer chaque interne.

La vie en équipe :

- **Le rôle des Aînées :** Au sein de l'internat, chacune aura à trouver sa place et à s'impliquer dans la vie commune pour sa bonne marche, selon ses talents et ses centres d'intérêts.
Les Aînées (élèves de Terminale) ont pour responsabilité de faire grandir un esprit de fraternité entre les internes et pour vocation de servir les plus jeunes. Par leur exemple, leur disponibilité et leurs prières, elles sont les moteurs et les piliers de la vie en communauté.
- **Les équipes :** Les équipes sont composées d'élèves des trois niveaux (2^{nde}, 1^{ère} et T^{ale}) chacune menée par un pilote.
L'équipe d'internat est un lieu privilégié de rencontres entre internes autour d'activités culturelles, spirituelles ou ludiques. Un calendrier propre à chaque équipe est élaboré en début de période et fixe quelques grands rendez-vous tels qu'une sortie, un dîner, un tournoi sportif ou encore une excursion.

Une détente appropriée :

Elle doit enfin permettre aux internes de reprendre leur travail dans les meilleures conditions et de profiter du temps libre pour partager des activités ludiques mais aussi éducatives : sport en salle ou sur cour, jeux au foyer de l'internat.

Quelques règles spécifiques à l'internat :

- **Téléphone :** Un usage dérogatoire est accordé pour les internes de 17h00 à 17h30 et de 19h50 à 20h45. En dehors de ces horaires, le téléphone est rangé et **éteint**.
- **Literie :** Les élèves internes peuvent bénéficier d'une literie entièrement fournie et entretenue par l'établissement (draps, couvertures, traversin et taie) ou choisir d'apporter la leur (couette, oreiller, ... pour des lits de 90 x 200). Le choix est donné (pour l'année) aux familles qui doivent obligatoirement opter pour l'une des deux formules proposées par une circulaire jointe.
- **Etudes surveillées :** Les élèves doivent travailler au moins trois heures en moyenne par soir. Une salle d'études est dédiée aux jeunes filles.
- **Sortie le samedi :** Les internes quittent l'établissement après leurs cours.

- **Sortie le mercredi** : Une sortie exceptionnelle peut être accordée si elle est justifiée, après le déjeuner, à partir de 13h00 et jusqu'à 16h00 au plus tard. Elle doit être compatible avec les 2h30 d'étude mises en place dans l'après-midi.
- **Rentrée obligatoire le dimanche soir** : Le retour se fait entre 19h00 (possibilité de dîner à partir de 18h30 et messe dominicale à 19h30) et 22h00, heure limite de rigueur. L'appel est fait dans les chambres à 22h00.

Les correspondants :

Nous rappelons à nos familles que, si elles ne résident pas à proximité de Paris, elles doivent avoir un correspondant pour être notre interlocuteur en cas de besoin (consultation d'un médecin ou transfert à l'hôpital...) et pour accueillir l'élève pensionnaire pendant le week-end (ou jour férié), ainsi que durant les examens de fin d'année. Celui-ci doit être un adulte suffisamment âgé pour être un substitut parental, ce qui exclut une sœur ou un frère aîné de quelques années. Nous attendons une vraie structure familiale d'accueil et sommes opposés à toute autre organisation ne reposant que sur la confiance laissée à un jeune seul à Paris. Une chambre isolée, située à quelques étages de la possibilité de prendre des repas, n'est pas une solution. Faute d'une vraie famille de correspondant, nous nous verrions dans l'obligation de remettre en cause, même en cours d'année, le maintien à Stanislas de l'élève dont la famille ne remplirait pas cet aspect du contrat éducatif avec nous.

Joindre la préfecture de l'internat filles du Lycée :

Préfet : Mademoiselle Nathalie PEDRON

Tél. 06 60 28 52 07

e-mail : internat-filles@stanislas.fr

Joindre l'aumônier de l'internat filles du Lycée :

Abbé Enguerrand de Belabre

Tél. 06 71 18 72 45

e-mail : enguerrand.debelabre@stanislas.fr